

## **50 millions de dollars : les organismes communautaires du Québec ont les clés pour développer des projets immobiliers durables**

**Québec, le 12 mai 2026** – Face à la hausse des prix des loyers, à la demande grandissante de services et aux menaces de reprises de locaux abordables, l'Initiative immobilière communautaire déploie un fonds de **50 M\$** à l'intention des **organismes communautaires qui souhaitent devenir propriétaires, faire des travaux d'agrandissement ou d'optimisation leurs locaux partout au Québec.**

« **C'est le premier et le seul fonds au Québec** dédié exclusivement à **sécuriser, rénover et construire** des actifs immobiliers pour les organismes communautaires. Grâce à ce fonds qui leur garantit des remboursements stables et qui protège leurs locaux de la spéculation immobilière, les **organismes peuvent se concentrer sur leur mission et gagnent un meilleur contrôle sur leur avenir** » **Philippe Garant**, directeur général, Fiducie du Chantier de l'économie sociale.

Suite au franc succès de l'Initiative immobilière communautaire du Grand Montréal, qui a permis de loger **plus de 77 organismes**, le fonds est désormais **étendu à toutes les régions du Québec**. Plusieurs grandes fondations et des partenaires de la finance solidaire se sont réunis afin de consolider ce programme.

L'Initiative immobilière communautaire offre une stabilité financière aux organismes communautaires qui ont la tête sous l'eau. Ce fonds, créé à l'initiative du milieu vient répondre à un **besoin criant d'accès à des locaux adéquats**, grâce auquel les organismes pourront se concentrer à offrir des services à des centaines de milliers de Québécois et Québécoises qui peinent à combler leurs besoins de base.

L'élargissement de cette solution structurante permet à **un nombre croissant d'organismes sur l'ensemble du territoire** d'avoir une flexibilité et une autonomie d'usage adaptées à leurs besoins. En devenant propriétaires, les organismes communautaires auront davantage de manœuvre pour se concentrer à offrir de bons services à la population.

« **Les organismes communautaires jouent un rôle essentiel dans la vie de nos communautés.** Avec cet investissement majeur, notre gouvernement leur donne les moyens de se développer dans des espaces adaptés, abordables et durables, afin qu'ils puissent continuer d'offrir des services de proximité partout au Québec. » **Chantal Rouleau**, ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal

**Développée par le milieu communautaire en réponse à leurs besoins**, cette initiative leur permet d'avoir accès à des locaux adéquats et abordables à long terme. Dans un contexte où **76% des organismes sont à risque de délocalisation involontaire**, l'Initiative immobilière communautaire permet de **sécuriser l'accès à des espaces stratégiques** à proximité des populations jointes.

L'Initiative immobilière s'inscrit en complément des programmes gouvernementaux offerts aux organismes communautaires, en permettant de **compléter les montages financiers pour sortir un bâtiment du marché ou accélérer la réalisation de projets de rénovation**. Il offre des outils financiers adaptés à la réalité des organismes, à un **taux avantageux et des conditions de remboursement flexible**.

Cette initiative est possible grâce à la collaboration du ministère de l'Emploi de la Solidarité sociale. Merci à nos investisseurs qui rendent cette initiative possible, Fondation Lucie et André Chagnon, Fonds Fiducie du Chantier de l'économie sociale, Fondation Familiale Trottier, La Fondation Marcelle et Jean Coutu, Fonds immobilier de solidarité FTQ, Fonds de Finance sociale CAP Finance propulsé par le gouvernement du Canada, Centraide du Grand Montréal, Les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie du Québec, Fondation Mirella et Lino Saputo ainsi que Fondation McConnell.

- 30 -

**Pour consulter le document Questions / Réponses :**

[http://initiativeimmobiliere.ca/wp-content/uploads/2026/05/Questions-reponses-lancement.IICPQ\\_.docx.pdf](http://initiativeimmobiliere.ca/wp-content/uploads/2026/05/Questions-reponses-lancement.IICPQ_.docx.pdf)

**À propos de l'Initiative immobilière communautaire**

*Ce fonds d'investissement conçu spécifiquement pour les organismes communautaires vise à faciliter l'accès à des locaux adaptés aux besoins de leur milieu. D'abord lancée en 2021 dans une version montréalaise grâce à la mobilisation de Centraide du Grand Montréal et de la Coalition montréalaise des tables de quartier, une version panquébécoise voit le jour à l'initiative de la Table nationale des Corporations de développement communautaire, afin d'étendre cette solution. Elle est gérée par la Fiducie du Chantier de l'économie sociale, en partenariat avec le Réseau d'investissement social du Québec.*

**Pour plus d'information:**

Fiducie du Chantier de l'économie sociale

**Dominique Dupont**

Responsable des communications

[communication@fiducieduchantier.qc.ca](mailto:communication@fiducieduchantier.qc.ca)

Cell. 438-526-2355